

Accueil de doctorants

Chaque année, la **Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin** offre un espace de travail équipé, accessible 7j/7 et 24h/24 aux doctorants relevant des écoles doctorales en Sciences Humaines et Sociales relevant des Universités de Nantes, du Mans et d'Angers.

Les critères de sélection et conditions

- Qualité du projet doctoral,
- Sujet de thèse en rapport avec les thématiques de recherche développées à la MSH :
 - Santé et SHS
 - Sciences, Technologies et SHS
 - Penser l'interdisciplinarité aujourd'hui
 - SHS et représentation(s) du monde
- Préférence accordée aux doctorants inscrits en deuxième année de thèse,
- Équilibre de représentation entre les disciplines des doctorants hébergés,
- Durée d'accueil limitée à 1 an renouvelable,
- Occupation effective du bureau et implication dans la vie de la MSH.

Procédure / calendrier

- Visa du dossier de candidature par le directeur de thèse,
 - Signature et classement des dossiers par le directeur de laboratoire,
 - Transmission de l'ensemble des dossiers à la MSH par le directeur du laboratoire après interclassement de ses candidats.
- Date limite de retour des dossiers à la MSH par le directeur du laboratoire :
- 31 octobre 2019**
- Attribution des bureaux à compter du :
- 6 janvier 2020**

Toutes les informations et le dossier de candidature sont disponibles sur :

<http://www.msh.univ-nantes.fr>

Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin

5 allée Jacques-Berque • 44021 Nantes cedex 1

Contact : 02 53 00 93 00 • Acdoctmsh@univ-nantes.fr